

honorables membres, à mon avis, ne sont pas suffisamment saisis de la gravité du problème qui a surgi dans le sud de la Saskatchewan ainsi que dans certaines régions du sud de l'Alberta et du Manitoba.

J'ai entendu par hasard un honorable député de la droite faire remarquer que la meilleure solution à donner au problème, c'est de l'ignorer. Assurément, voilà une remarque qui révèle une ignorance lamentable en ce qui regarde l'urgence du problème. Il y a deux solutions qui s'imposent. La première, c'est le déménagement dans d'autres régions de la province de centaines de milliers de gens. Quiconque a vu ces pauvres gens, qui se dirigent à l'aventure vers les régions septentrionales avec tout leur avoir entassé sur des chariots et dont le bétail trouve difficilement sa nourriture le long de la route, doit se rendre compte que la situation est désespérée.

Nos chemins de fer devraient être utilisés; il faudrait avancer de l'argent à ces infortunés afin de leur permettre de se construire des habitations dans le nord, de défricher le sol assez rapidement pour que, d'ici à un an ou deux, ils puissent retirer quelque chose du fruit de leur labeur.

Une véritable migration est déclenchée, mais à mon avis, des milliers et des milliers de familles devraient émigrer de ces régions dévastées. Il faudra déboursier des millions de dollars de ce chef si nous voulons empêcher ces pauvres gens d'endurer de terribles souffrances. D'autre part, nous avons aussi un autre problème à régler. Il faudrait prendre des moyens pour sauver du désastre de vastes régions de l'Ouest. Sinon, la destruction s'étendra dans toutes les directions, car, ces sables poudrants ne s'arrêteront pas à la région dans laquelle ils sont actuellement circonscrits; la situation empirera. Je le répète, je ne crois pas que les honorables représentants de l'Est se rendent compte de la gravité du problème. Au cours des dernières semaines, j'ai vu le long de la voie ferrée des clôtures qui ont été érigées afin d'empêcher l'amoncellement du sable sur la voie; or, le sable était empilé contre ces clôtures jusqu'à une hauteur de quatre ou cinq pieds. J'ai visité l'Égypte, il y a plusieurs années passées, et je me rappelle avoir vu les endroits où les Roumains avaient élevé des clôtures afin d'empêcher le sable d'arriver jusqu'aux pyramides; plus loin encore, j'ai vu d'autres clôtures construites plus récemment par des ingénieurs. Et c'est précisément le même envahissement du sable qui se produit en Saskatchewan. Nous aurons à faire face à une situation très sérieuse si nous tardons à intervenir. Il me semble que le Gouvernement actuel, au lieu de tout rapporter, comme les

[M. Woodsworth.]

gouvernements l'ont toujours fait, à des édifices publics, devrait songer plutôt à la solution pratique des problèmes qui se posent à l'heure actuelle. J'en adjure sincèrement le premier ministre. Il sait quelque chose de la situation dans l'Ouest. Moi-même, j'ai vécu dans l'Ouest aux jours de mon enfance; j'y suis allé en 1882, il y a plus de cinquante ans, et je sais quels sont les problèmes de cette partie du pays, mais jamais ai-je vu un état plus déplorable que celui de l'heure actuelle. Dans nombre de nos villes, les logements sont dans un état assez pitoyable, et j'engage le premier ministre et le ministre des Travaux publics à modifier leur méthode d'assurer ces secours. Je constate avec plaisir qu'ils ont pu trouver 40 millions de dollars à cette fin. De même, suis-je content de ce qu'ils en soient venus à un point où, au lieu de distribuer du secours direct, ils assurent la construction d'ouvrages qui permettront aux gens de gagner un peu d'argent et dont il subsistera quelque chose dans la suite. Tout cela est très bien. Mais il y a des ouvrages d'un certain genre que l'on pourrait exécuter avec beaucoup plus de profit que les édifices publics à l'état de projet. Je prie donc le Gouvernement, même à cette heure avancée, de songer sérieusement à une revision, sur toute la ligne, de ce programme.

L'hon. M. MURPHY: Avant que la motion soit adoptée, je demande à proposer...

Le très hon. M. BENNETT: Le comité est saisi d'un autre amendement.

L'hon. M. MOTHERWELL: L'honorable député d'Acadia (M. Gardiner) m'a laissé l'impression d'avoir dit que, d'une façon ou de l'autre, je préconisais autre chose que ce que je pratiquais lorsque nous étions au pouvoir. Quiconque serait de cet avis peut prendre la parole et l'affirmer. Avec toute la bienveillance dont je suis capable je demanderai à l'honorable député d'Acadia de spécifier en quoi je me suis écarté de mon ancienne manière de voir. Le département auquel je présidais dans le temps n'était pas chargé des ressources hydrauliques. Si l'on a fait de ces choses-là, c'était alors que le ministre de l'Intérieur, ou des Travaux publics, qui habitait l'Alberta, avait l'administration de certaines terres, et s'occupait de certaines mauvaises herbes; son prédécesseur a drainé certains marécages et il a peut-être fait de même dans une faible mesure; certaines activités de cette nature étaient du ressort du ministère de l'Intérieur. Les Indiens relevaient du même ministère qui construisait des chemins et autres choses du genre. Mais dans tout ce qui était du domaine du ministère de l'Agriculture, je ne vois pas que l'on ait fait pour la Saskatchewan quelque chose